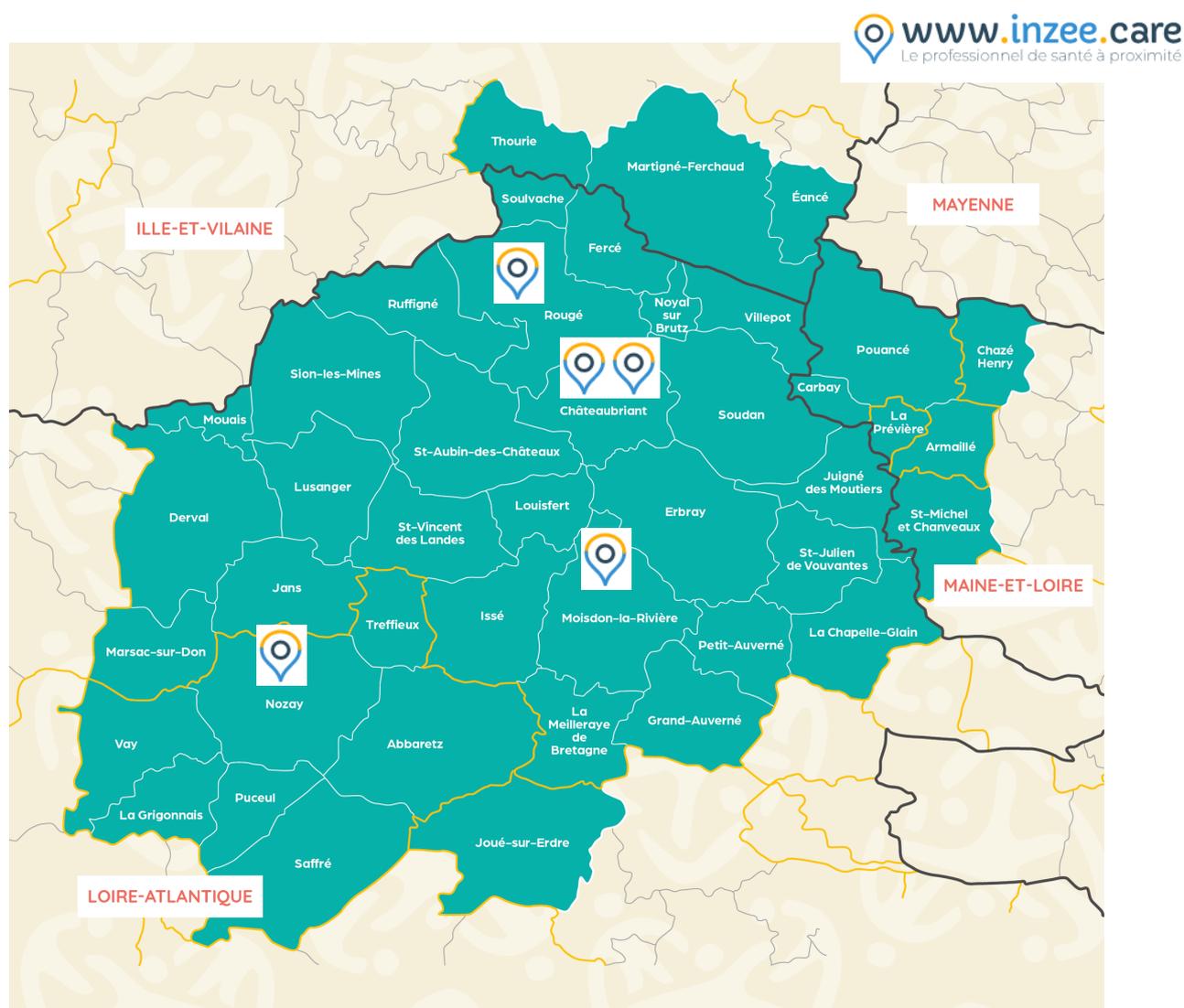


Vous recherchez un/une orthophoniste?

Depuis mars 2023, vous pouvez vous inscrire ou inscrire votre enfant sur **www.inzee.care.fr**

Votre inscription, pour demander une prise en charge, sera prise en compte auprès des cabinets d'orthophonistes dans les 30 km autour de votre domicile/lieu de travail.

Même si les délais d'attente restent importants, une seule inscription suffit et les relances ne sont plus nécessaires.



Avant de consulter, vous pouvez visiter le site internet Allo Ortho pour bénéficier de ressources et répondre à certaines interrogations : <https://www.allo-ortho.com/>